CRC-100
2022-05-03
M. Lahouiou

Secrétariat à la condition féminine

ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Québec

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2022-2023
TABLE DES MATIÈRES RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DU DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

1. Quelles ont été les mesures concrètes pour mettre en place systématiquement une analyse différenciée selon les sexes dans les projets de loi ou programme du gouvernement ?

2. Combien de projets de loi ont appliqué une analyse différenciée selon les sexes? Veuillez nommer ces projets de loi et les conclusions des analyses différenciées selon les sexes.

3. Combien d'argent a été investi dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence? Précisez :

   a) Maison de première étape;

   b) Maison de deuxième étape;

   c) par région administrative;

   d) Par projet.

4. Combien de nouvelles places en hébergement pour femmes victimes de violences ont été créées dans les 5 dernières années? Précisez :

   a) Maison de première étape;

   b) Maison de deuxième étape;

   c) Ventilez par région administrative.

5. Indiquer la fréquence et les dates des rencontres tenues par la ministre à la CF ou son équipe dédiée, en tout ou en partie, à la mise en œuvre des recommandations du rapport Rebâtir la confiance. Indiquer également les personnes présentes à ces rencontres.

6. Indiquer les montants investis pour mettre en œuvre les recommandations de Rebâtir la confiance.

7. Détailler les crédits budgétaires alloués passés et prévus au prochain exercice afin de mettre en œuvre les recommandations du Rapport rebâtir la confiance. Préciser les crédits par ministères, par secteur et par projets.

8. Nombre de rencontres de la ministre à la CF et/ou son équipe avec les autres équipes ministérielle dans le but de promouvoir ou former les équipes au sujet de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

9. Montants directement liés à l'application d'une ADS à une loi, un règlement ou toute autre initiative gouvernementale.

10. La liste et une copie de tous les avis demandés au Secrétariat à la condition féminine par un ministère, un organisme ou un cabinet ministériel.

11. Au 31 mars 2022, détailler le bilan des actions entreprises au sujet des problématiques de logement des femmes, ainsi que les actions prévues pour

2022-2023. Indiquer les montants consacrés par le SCF à la mise en place et la pérennisation de ces actions.

12. Indiquer les montants dépensés pour lutter contre la violence faite aux femmes et en sensibilisation.

13. Liste des études et rapports sur les conditions de vie des femmes et l’évolution de l’atteinte à l’égalité

P. 1 QUELLES ONT ÉTÉ LES MESURES CONCRÈTES POUR METTRE EN PLACE SYSTÉMATIQUEMENT UNE ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES DANS LES PROJETS DE LOI DU GOUVERNEMENT ?

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

Dans le cadre *du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie*, une mesure sous la responsabilité du SCF prévoit la sensibilisation des ministères et organismes aux impacts qu'aura eu la crise sur les femmes et les inciter à avoir recours à l'ADS dans le déploiement des actions à mettre en œuvre pour faire face à la pandémie. 1 M$ sur 5 ans a été alloué au SCF dans le budget 2021-2022 pour soutenir l'ADS dans le cadre de cette mesure ce qui s'est traduit par l'ajout de deux nouvelles conseillères en égalité dédiées à l'ADS.

En 2021-2022, le soutien offert par le SCF en termes d'accompagnements et d'avis en matière d'ADS se poursuit pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation des projets gouvernementaux suivants (en date du 28 février 2022) :

- *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 – Reconnaître pour mieux soutenir* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Politique gouvernementale de prévention en santé publique* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2021-2026* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Réforme du droit de la famille* (ministère de la Justice)
- *Règlement d'application de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement* (ministère de la Justice)
- *Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 – S'unir pour un mieux-être collectif* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Révision de la Loi sur la santé et la sécurité du travail* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes ainées 2022-2027* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Stratégie gouvernementale en développement durable* (ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques)
- *Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires* (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*)*
- *Plan d'action de suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (ministère de la Justice)
- *Comité de pertinence pour une action concertée en santé psychologique au travail (*Fonds de recherche du Québec)

Une nouvelle formation d'introduction à l'ADS à l'intention des professionnelles et professionnels du gouvernement a également été élaborée en décembre 2021 par le SCF. Depuis, le SCF a formé 30 professionnelles et professionnels provenant de trois ministères (ministère de l'Éducation (14), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (8) et ministère de l'Économie et de l'Innovation (8)).

Finalement, le SCF a entrepris au cours des 12 derniers mois des travaux visant à actualiser son approche en ADS, afin notamment d'y intégrer une perspective plus intersectionnelle. Pour ce faire, le SCF a mis sur pied en février 2021 le Comité consultatif en ADS qui réunit une quinzaine de membres issus du milieu communautaire, de la recherche et de divers paliers de gouvernement (municipal, fédéral et provincial). Les travaux du Comité seront un des intrants pour le renouvellement de la Stratégie Égalité.

P. 2 COMBIEN DE PROJETS DE LOI ONT APPLIQUÉ UNE ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES? VEUILLEZ NOMMER CES PROJETS DE LOI ET LES CONCLUSIONS DES ANALYSES DIFFÉRENCIÉES SELON LES SEXES?

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est l'instance gouvernementale responsable de promouvoir l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) et d'accompagner les ministères et organismes pour l'application de l'ADS dans des projets structurants pour l'avancement de l'égalité entre les femmes et les hommes. À cet égard, le SCF met en œuvre des activités de sensibilisation et de formation à la disposition des ministères et organismes et leur offre du soutien dans l'intégration de l'ADS à leurs projets (stratégie gouvernementale, plan d'action, loi, règlement, programme, service public, etc.).

En 2021-2022, le soutien offert par le SCF en termes d'accompagnements et d'avis en matière d'ADS se poursuit pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation des projets gouvernementaux suivants (en date du 28 février 2022) :

- *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 – Reconnaître pour mieux soutenir* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Politique gouvernementale de prévention en santé publique* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2021-2026* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Réforme du droit de la famille* (ministère de la Justice)
- *Règlement d'application de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement* (ministère de la Justice)
- *Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 – S'unir pour un mieux-être collectif* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Révision de la Loi sur la santé et la sécurité du travail* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes ainées 2022-2027* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Stratégie gouvernementale en développement durable* (ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques)
- *Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires* (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*)*
- *Plan d'action de suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (ministère de la Justice)
- *Comité de pertinence pour une action concertée en santé psychologique au travail (*Fonds de recherche du Québec)

P. 3 COMBIEN D'ARGENT A ÉTÉ INVESTI DANS LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE? PRÉCISEZ :
A) MAISON DE PREMIÈRE ÉTAPE
B) MAISON DE DEUXIÈME ÉTAPE
C) VENTILEZ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE
D) PAR PROJET

Le financement récurrent accordé aux maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale relève du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pour sa part, le Secrétariat à la condition féminine a soutenu financièrement certaines maisons d'hébergement[1,2] en 2021-2022 notamment dans le cadre d'appels de projets en matière de sensibilisation à la violence conjugale et dans le soutien à des cellules d'intervention rapide, lorsqu'elles sont identifiées comme mandataire :

A) Total maisons de première étape : 554 600 $
B) Total maisons de deuxième étape : - $
C) et D) Ventilation par région administrative et par projet :

Région	Maison d'hébergement	Titre du projet	Montant 2021-2022
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Centre Louise-Amélie	J'habite nulle part 2	24 000 $
Montérégie	Carrefour pour Elle	Sans cri ni haine; vers des rapports égalitaires	30 000 $
Montérégie	Maison d'aide et d'hébergement la Re-source de Châteauguay	Cellule d'intervention rapide	50 000 $
Mauricie	FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc.	Sous tension : Participation citoyenne pour s'unir contre la violence conjugale	30 000 $
Estrie	Escale de l'Estrie	La violence conjugale, ça me concerne	30 000 $
Laurentides	Passe-R-elle des Hautes-Laurentides	Cellule d'intervention rapide	130 200 $
Outaouais	Maison Unies-Vers-Femmes	Cellule d'intervention rapide	130 200 $
Outaouais	Maison d'hébergement pour elles des deux vallées	Cellule d'intervention rapide	130 200 $

[1] D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022
[2] Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.

P. 4 **COMBIEN DE NOUVELLES PLACES EN HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE ONT ÉTÉ CRÉÉES DANS LES 5 DERNIÈRES ANNÉES? PRÉCISEZ :**
A) MAISON DE PREMIÈRE ÉTAPE
B) MAISON DE DEUXIÈME ÉTAPE
C) VENTILEZ PAR RÉGION ADMINISTRATIVE

Cette question relève du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

P. 5 INDIQUER LA FRÉQUENCE ET LES DATES DES RENCONTRES TENUES PAR LA MINISTRE À LA CF OU SON ÉQUIPE DÉDIÉE, EN TOUT OU EN PARTIE, À LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT REBÂTIR LA CONFIANCE. INDIQUER ÉGALEMENT LES PERSONNES PRÉSENTES À CES RENCONTRES

Afin de proposer une réponse gouvernementale concrète et concertée aux recommandations du rapport « Rebâtir la confiance » du Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale, les comités coordonnés par le Secrétariat à la condition féminine (SCF) mentionnés ci-dessous se sont réunis à de nombreuses reprises au courant de l'année 2021-2022.

Comité	Membres	Rencontres
Comité d'orientation en violence sexuelle, conjugale et familiale – niveau de sous-ministres associé(e)s et de sous-ministres adjoint(e)s	SCF, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, MCC, SHQ	3 rencontres, 1 rencontre restreinte et rencontres bilatérales
Comité de coordination en violence sexuelle et en violence conjugale – niveau direction	SCF, MJQ, MSSS, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, MCC, SHQ	2 rencontres et rencontres bilatérales
Comité de coordination interministériel en violences sexuelles, conjugales et familiales autochtones	SCF, SAA, MSP, DPCP, MAMH/SHQ, MEQ, MFA, MJQ, MSSS, MTESS, SAJ, CNESST, SPN, OPHQ, MEQ	2 rencontres et rencontres en bilatérales
Comité interministériel en matière de violence sexuelle et de violence conjugale - niveau professionnel	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, SA, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, MCC, CNESST, CSF, SHQ.	2 rencontres et rencontres bilatérales
Chantier de travail - Formations	SCF, MJQ, BLCHT, MSSS, SA, MSP, SAJ, MES, MEQ, MTESS, SAA, MFA, MIFI, MAMH, DPCP, OPHQ, CNESST, CSF, MCC, SHQ, TO	2 rencontres

P. 6 INDIQUER LES MONTANTS INVESTIS POUR METTRE EN ŒUVRE LES RECOMMANDATIONS DE REBÂTIR LA CONFIANCE.

Pour une réponse à cette question, se référer à la fiche RG-67.

P. 7 **DÉTAILLER LES CRÉDITS BUDGÉTAIRES ALLOUÉS PASSÉS ET PRÉVUS AU PROCHAIN EXERCICE AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT REBÂTIR LA CONFIANCE. PRÉCISER LES CRÉDITS PAR MINISTÈRES, PAR SECTEUR ET PAR PROJETS.**

Pour une réponse à cette question, se référer à la fiche RG-67.

P. 8 NOMBRE DE RENCONTRES DE LA MINISTRE À LA CF ET/OU SON ÉQUIPE AVEC LES AUTRES ÉQUIPES MINISTÉRIELLES DANS LE BUT DE PROMOUVOIR OU FORMER LES ÉQUIPES AU SUJET DE L'ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES (ADS).

En décembre 2021, une nouvelle formation d'introduction à l'ADS à l'intention des professionnelles et professionnels du gouvernement a été élaborée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF). Depuis, le SCF a formé 30 professionnelles et professionnels provenant de trois ministères (ministère de l'Éducation (14), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (8) et ministère de l'Économie et de l'Innovation (8)).

En 2021-2022, le soutien offert par le SCF en termes d'accompagnements et d'avis en matière d'ADS se poursuit pour l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi ou l'évaluation des projets gouvernementaux suivants (en date du 28 février 2022) :

- *Plan d'action gouvernemental pour les personnes proches aidantes 2021-2026 – Reconnaître pour mieux soutenir* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Politique gouvernementale de prévention en santé publique* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2021-2026* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Réforme du droit de la famille* (ministère de la Justice)
- *Règlement d'application de la Loi visant à aider les personnes victimes d'infractions criminelles et à favoriser leur rétablissement* (ministère de la Justice)
- *Plan d'action interministériel en santé mentale 2022-2026 – S'unir pour un mieux-être collectif* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Révision de la Loi sur la santé et la sécurité du travail* (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale)
- *Plan d'action gouvernemental pour contrer la maltraitance envers les personnes aînées 2022-2027* (ministère de la Santé et des Services sociaux)
- *Stratégie gouvernementale en développement durable* (ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques)
- *Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires* (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation*)*
- *Plan d'action de suivi des recommandations de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs* (ministère de la Justice)
- *Comité de pertinence pour une action concertée en santé psychologique au travail (*Fonds de recherche du Québec)

P. 9 MONTANTS DIRECTEMENT LIÉS À L'APPLICATION D'UNE ADS À UNE LOI, UN RÈGLEMENT OU TOUTE AUTRE INITIATIVE GOUVERNEMENTALE.

---

1 M$ sur 5 ans alloué au Secrétariat à la condition féminine (SCF) dans le budget 2021-2022 ce qui s'est traduit par l'ajout de deux nouvelles conseillères en égalité dédiées à l'ADS.

Le SCF n'est pas en mesure d'indiquer quelles sommes ont été allouées par les autres ministères à l'application des ADS dans leurs initiatives gouvernementales. Cette information relève des ministères et organismes concernés.

P. 10 LA LISTE ET UNE COPIE DE TOUS LES AVIS DEMANDÉS AU SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE PAR UN MINISTÈRE, UN ORGANISME OU UN CABINET MINISTÉRIEL.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits 2022-2023.

P. 11 AU 31 MARS 2022, DÉTAILLER LE BILAN DES ACTIONS ENTREPRISES AU SUJET DES PROBLÉMATIQUES DE LOGEMENT DES FEMMES, AINSI QUE LES ACTIONS PRÉVUES POUR 2022-2023. INDIQUER LES MONTANTS CONSACRÉS PAR LE SCF À LA MISE EN PLACE ET LA PÉRENNISATION DE CES ACTIONS.

Le Secrétariat à la condition féminine (SCF) est très attentif aux enjeux liés au logement des femmes que ce soit en termes d'accessibilité ou de sécurité physique, sexuelle, psychologique et économique.

Le 23 avril 2021, le gouvernement du Québec a rendu disponible 222,9 M$ pour la réalisation des Actions prioritaires pour contrer la violence conjugale et les féminicides. Dans le contexte de la mise en œuvre de l'action 1 « Augmenter significativement l'offre de services externes et le nombre de places des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale », la SHQ a rendu disponible 100 nouvelles unités du Programme de supplément au loyer d'urgence et de subvention aux municipalités pour les femmes victimes de violence conjugale à faible revenu, afin que celles-ci puissent bénéficier d'un loyer à coût modique tout en étant priorisée lors de leur demande, et ce, sans égard aux conditions de résidence et de citoyenneté.

Aussi, dans le cadre des travaux du comité sur la violence faite aux femmes[1] qui ont été tenus par le SCF de mai à septembre 2021, une des rencontres a été spécifiquement dédiée à la question du logement, de l'instabilité résidentielle et de l'itinérance. Lors de cette rencontre, des représentantes de différentes organisations communautaires et du milieu de la recherche ont pu échanger sur les différentes problématiques observées sur le terrain.

Le contenu des échanges a permis au SCF de prendre connaissance des enjeux persistants ou émergents en la matière, dans le contexte du renouvellement de la *Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021* et de la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021*.

Finalement, le SCF est membre de différents comités qui s'intéressent aux enjeux liés au logement et à l'itinérance :

- Réseau de répondants gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dont le mandat principal est d'assurer le suivi du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023* dans le cadre duquel un axe vise à investir pour améliorer le logement social;
- Table interministérielle en itinérance dont le mandat est d'agir à titre de comité de suivi du *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026* et favoriser son implantation; Comité de suivi de l'Action concertée – Les besoins de soutien communautaire des personnes vivant en logement subventionné, dont le mandat consiste à comprendre et suivre le déroulement de la recherche et prendre connaissance des résultats en cours de processus, échanger sur le déroulement de la recherche et, au besoin, soutenir les équipes de recherche dans les choix qu'ils doivent faire en cours de route, contribuer à réduire ou contourner les difficultés qui se présentent en cours de réalisation du projet et finalement, préparer le terrain pour améliorer le potentiel de retombées du projet et envisager, dès les premiers résultats, des moyens pour favoriser le transfert des connaissances;
- Comité des directeurs pour l'élaboration du premier Plan d'action gouvernemental en habitation, dont le mandat consiste à concerter différents intervenants pour assurer une meilleure cohérence et synergie des interventions gouvernementales en habitation (ce qui inclut une offre de logement adaptée) au bénéfice des citoyens.

---

[1] SCF, 2021. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/SCF/publications/egalite/Synthese-Comite-VFF-2021.pdf?1643142222.

P. 12 INDIQUER LES MONTANTS DÉPENSÉS POUR LUTTER CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET EN SENSIBILISATION.

En 2021-2022, le Secrétariat à la condition féminine a financé plusieurs initiatives visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation en matière de violence faite aux femmes.

Voir annexes 12 VC et 12 VS.

Pour les projets financés par le Secrétariat à la condition féminine et visant à lutter contre la violence faite aux femmes en contexte autochtone, voir fiches RP03-37 et annexe et RP03-64 et annexe.

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation (violence faite aux femmes / violence conjugale)
1er avril 2021 au 28 février 2022[1,2,3]

Projet/activité	Montant versé
Campagnes gouvernementales en matière de violence conjugale	462 398 $
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale 2018-2019	
Carrefour familial des personnes handicapées	9 766 $
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - Mettre fin à la revictimisation des femmes violentées	8 423 $
SOS violence conjugale - « …Et si je te disais que c'est de la violence ? »	10 000 $
Table de concertation communautaire Mirabelloise - Sensibilisation du monde agricole à la violence conjugale	1 512 $
Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal (FOHM)	10 000 $
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF)	9 922 $
Réseau d'action des femmes handicapées du Canada	10 000 $
Université du Québec à Montréal (UQAM)	6 249 $

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation (violence faite aux femmes / violence conjugale)
1er avril 2021 au 28 février 2022[1,2,3]

Projet/activité	Montant versé
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale 2020-2021	
Carrefour pour Elle - Sans cri ni haine; vers des rapports égalitaires	30 000 $
Femmes du monde à Côte-des-Neiges - Violence conjugale: une solution partagée	21 114 $
MIELS-Québec - Lumière sur la violence dans les couples d'hommes	16 614 $
Centre d'amitié autochtone La Tuque - Manikewin	30 000 $
Le FAR (Famille, Accueil, Référence) 1985 inc. - Sous tension : Participation citoyenne pour s'unir contre la violence conjugale	30 000 $
L'Escale de l'Estrie - La Violence conjugale, ça me concerne (titre provisoire)	30 000 $
Service d'aide aux victimes d'actes criminels MV - Clinique d'information adressées aux proches de personnes victimes de violence conjugale	9 838 $
Sexplique - Projet Masque	30 000 $
CONVERGENCE, SERVICE D'AIDE AUX HOMMES DE LA GASPÉSIE - Les rapports égalitaires et la violence amoureuse, c'est chill d'en parler	11 450 $
Hommes & Gars - Sensibilisation à la violence conjugale et sexuelle pour les jeunes du primaire	1 883 $
Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean - Tous alliés pour des relations pacifiques et égalitaires au Saguenay-Lac-Saint-Jean	11 959 $

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation (violence faite aux femmes / violence conjugale)
1er avril 2021 au 28 février 2022[1,2,3]

Projet/activité	Montant versé
L'Antre-Hulloises Inc. - Soyez nos Alliés	20 000 $
Centre Louis-Jolliet de la Commission scolaire de la Capitale	28 587 $
Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles - Mieux connaitre pour mieux agir sur les Violences conjugales	16 970 $
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC) - Milieux de travail alliés	30 000 $
Coopérative des travailleuses et travailleurs de théâtre des Bois-Francs - Droit au but	28 818 $
Projets financés dans le cadre d'appels de projets spécifiques : Soutenir financièrement les activités de sensibilisation des groupes de femmes organisées à l'occasion des journées annuelles d'action contre la violence faite aux femmes	
Comité des 12 jours d'action pour l'élimination des violences envers les femmes - 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes	50 000 $
Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale - Marathon des mots contre la violence conjugale	25 000 $
Projets financés dans le cadre d'appels de projets spécifiques : Soutenir des projets de sensibilisation à la violence exercée dans les relations amoureuses réalisés par et pour les jeunes	
L'ADOberge Chaudière-Appalaches : A.M.O.U.R. : Aimons Mieux et Outillons l'Union et les Relations	4 000 $
Maison Richelieu Hébergement Jeunesse : Saines relations chez les jeunes – La violence, c'est pas banal !	4 000 $
AlterHéros : Soutien au développement des habiletés relationnelles des jeunes LGBTQ+ neuroatypiques par AlterHéros	3 285 $

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation (violence faite aux femmes / violence conjugale)
1er avril 2021 au 28 février 2022[1,2,3]

Projet/activité	Montant versé
Projets financés dans le cadre du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie	
Alliance des maisons d'hébergement	20 000 $
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	19 573 $
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC)	20 000 $
Projets co-construits	
SOS violence conjugale - « Traduction de feuillet promotionnel de SOS violence conjugale (9 langues) et des outils de sensibilisation « SOS INFO » (1 langue) »	916 $
SOS violence conjugale - « …Et si je te disais que c'est de la violence ? Phase B »	53 754 $
Université du Québec à Montréal (UQAM) - Cyberviolences exercées par un partenaire intime ou un ex-partenaire : campagne de sensibilisation à l'endroit des jeunes femmes vulnérables	9 197 $
RAPLIQ - Accueil en hébergement des femmes en situation de handicap victimes de violence conjugale	10 182 $
Université du Québec à Chicoutimi - Avec elles contre la violence dans les relations intimes	28 282 $
Centre Louise-Amélie - J'habite nulle part partie 2	24 000 $
Transit Secours - Soutien à la réalisation des activités	45 000 $
INSPQ - Réaliser un outil de référence destiné aux personnes travaillant dans le milieu journalistique présentant les aspects clés du traitement médiatique de la violence conjugale	7 500 $

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation (violence faite aux femmes / violence conjugale)
1er avril 2021 au 28 février 2022[1,2,3]

Projet/activité	Montant versé
Cellules d'intervention rapide	
Carrefour sécurité en violence conjugale (Portneuf)	162 000 $
Carrefour sécurité en violence conjugale BSL	41 757 $
Carrefour sécurité en violence conjugale Mauricie	41 757 $
VIA l'Anse	19 000 $
Maison d'aide et d'hébergement la Re-source de Châteauguay	50 000 $
Au cœur de l'IL, centre d'accompagnement lanaudois pour des relations respectueuses et égalitaires	22 370 $
Service d'aide et de traitement en apprentissage social	42 000 $
CHOC (Carrefour d'hommes en changement)	42 000 $
Passe-R-Elle des Hautes-Laurentides	130 200 $
Centre des ressources pour hommes Drummond	25 365 $
Hommes Sept-Ils	130 200 $
Maisons Unies-Vers-Femmes	130 200 $

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation (violence faite aux femmes / violence conjugale)
1er avril 2021 au 28 février 2022[1,2,3]

Projet/activité	Montant versé
Centre de Ressources pour Hommes Saguenay—Lac-St-Jean	130 200 $
Table de concertation en violence conjugale de Montréal	52 500 $
Alliance Gaspésienne d'aide et d'hébergement de la Gaspésie	130 200 $
Maison d'hébergement pour Elles des Deux Vallées	130 200 $
Carrefour sécurité en violence conjugale (Chaudières-Appalaches, Estrie, Centre-du-Québec et Côte-Nord)	602 837 $

[1] D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022

[2] Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.

[3] Un organisme a décliné l'aide financière, ce qui explique la disparité entre la liste de projets annoncés et les montants versés ci-haut.

Sommes accordées par le Secrétariat à la condition féminine visant à lutter contre la violence faite aux femmes et en matière de sensibilisation (violences sexuelles)[1,2]

1er avril 2021 au 28 février 2022

Projet/activité	Montant versé
Appel de projets : Sensibilisation en matière de violence conjugale et de violences sexuelles 2018-2019	
Centre de ressources pour hommes Optimum Saguenay-Lac-Saint-Jean - Parlons de la victimisation sexuelle au masculin	1 154 $
Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle (CPIVAS) - Développement d'un programme de sensibilisation en matière d'agressions sexuelles adressé aux jeunes de 6 à 11 ans	15 000 $
Action 1 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021	
RQCALACS et CALACS - Soutien au déploiement du programme Empreinte, agir ensemble contre les agressions à caractère sexuel	1 124 293 $
Phare des Affranchies - Destination : Agir sans nuire! (devenu programme Lueur)	15 000 $

Action 2 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021	
Centre d'intervention en abus sexuels pour la famille (Ciasf)- Projet SELFIE	10 884 $
Action 10 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021	
Y de Montréal-Pour des milieux collégiaux mieux outillés	19 744 $
Action 25 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021	
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal - Mise à jour du répertoire interne de ressources de la Ligne-ressource provinciale pour les victimes d'agression sexuelle	19 933 $
Action 26 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021	
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	234 970 $
La Maison de Marthe - Déploiement de personnes-ressources en matière d'aide à la sortie de la prostitution	207 710 $
CALACS L'étoile du Nord - Ouvrons les portes	139 520 $
CALACS Agression Estrie - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution	83 010 $
CALAS de l'Outaouais - Déploiement d'une personne-ressource en matière d'aide à la sortie de la prostitution (avenant frais de supervision clinique)	146 547 $

Action 37 de la Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021	
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes - "Formation des interprètes en matière de violence envers les femmes immigrées et racisées"	32 400 $
Action 4.2 du Plan d'action pour contrer les impacts sur les femmes en contexte de pandémie	
Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle - "projet solidarité sociale"	10 000 $
Autre appel de projets spécifique	
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes – Recherche « La justice et les femmes victimes de violence »	8 000 $
Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine - « Un répertoire en ligne pour contrer l'hostilité en ligne visant les femmes »	100 000 $
[1] D'autres projets sont en cours mais pour lesquels aucun versement n'était prévu en 2021-2022	
[2] Incluant seulement des subventions financées par des crédits du Secrétariat à la condition féminine.	

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits 2022-2023.

Québec